Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 4

Artikel: Le foyer

Autor: J.Z.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dieu lare de beaucoup de familles qui le consulteront bien autrement que leur Bible.

En un mot, pendant la nuit de Noël, tous les djables et les revenants se donnent rendez-vous sur la terre pour y tenir leur assemblée générale, et j'ai déjà vu plus d'une vieille préparer son manche à balai pour aller au sabbat aérien ou terrestre.

Noël est donc l'époque de l'année la plus favorable à la superstition Espérons que, grâce aux lumières toujours croissantes de notre époque, cette fête ne sera bientôt qu'un jour de pieuses réjouissances, où l'esprit de superstition aura fait place à un esprit sain et sérieux.

A. C.-R.

Deux hommes, douze femmes et soixante enfants!!

Et où? me direz-vous. Quel conte allez-vous me faire; venez-vous de l'Orient ou nous apportez-vous quelque relation originale du pays des excentriques? Non, mille fois non, je n'achèterais pas pour cent livres sterling une des moindres reliques de Napoléon Ier; d'ailleurs je ne viens pas d'outre-mer; non, je suis du Gros-de-Vaud, du moins j'y habite;... ce bon Pays de Vaud où la liturgie maintient la vraie foi, voire même l'indifférence. - Mais, Monsieur le Conteur, quels sont ces deux hommes? Ces deux hommes, ce sont, tout simplement le ministre et le régent. Et pourquoi les accompagner de douze femmes et de soixante enfants? Vous allez voir et comprendre: Un sermon de préparation était fixé au jeudi 45 décembre, dans le temple paroissial de C***. Le moment arrive; les cloches sonnent à toute volée; elles font bien puisqu'on les a fondues pour cela, mais si elles étaient en coton leur effet serait quelquefois le même; enfin le pasteur arrive, le régent conduit son jeune cortége, on entre dans le templé et l'on s'y rencontre septantedeux, nombre assez imposant, mais que le titre de mon article diminuera d'importance. Et les paroissiens? point du tout! Et le conseil de paroisse, l'exemple de l'église, et les anciens? oublient-ils que, les premiers, ils doivent fréquenter le culte et engager leurs frères à remplir ce pieux devoir? Hélas! Je ne sais. L'un battait probablement à la mécanique, l'un coupait du bois, l'autre gardait son fourneau rougi (à l'église il est froid, car une trop grande chaleur nuit à l'édification), un autre enfin écoute sonner les cloches, et quand elles ont fini leur carillon, il rallume sa pipe et dit: né pas lou tein. Pas un homme au sermon de préparation! Les innovations religieuses les ont effrayés, ou le brouillard du matin les a retenus ou.... que sais-je, si je continuais je trouverais peut-être au fond l'indifférence que le nouveau psautier n'aurait probablement pas fait disparaître. Hélas, pauvre pasteur, tu as prêché dans le désert! pauvre régent, ta voix a résonné dans l'espace vide!..... Consolez-vous, dimanche prochain vous aurez un nombre d'auditeurs immense dont deux, douze et septante-deux ne seront que les multiples, car il faudra aller à l'Eglise pour communier! En sera-t-on meilleur? C'est ce que nous vous dirons quand viendra le prochain sermon de préparation

В.

Le foyer.

Prenez place, mes amis, et, puisque nous voici au moment de la froidure et des plus longues nuits de l'année, tout en nous chauffant, occupons-nous un peu du foyer. C'est encore une de ces choses qui tendent à disparaître et pour bien des raisons. D'abord le chauffage par le gaz lui fera la guerre; avec le gaz il ne faut ni pinces, ni pelle, ni soufflet, instruments qui jouent un si grand rôle dans nos chambres à cheminée. Puis le gaz sera, à son tour, supplanté par le calorifère à air ou à vapeur; celui-ci, au moyen d'un foyer unique, chauffe toute une maison, escaliers et corridors y compris, ce qui ne laisse pas d'être fort agréable. Le cooke, avec ses lueurs blafardes et sa chaleur sèche qui vous prend à la gorge, tend à dégoûter de la cheminée et à la faire prendre en horreur. Le fourneau, ou poèle, comme l'appellent les Français, tend à trôner sans partage, en attendant les calorifères mentionnés ci-dessus.

Amis, je vois que ce sujet vous gèle; à moi-même il me donne le frisson, et pourtant je ne suis actionnaire ni des chemins de fer, ni des bateaux à vapeur, auxquels nous sommes redevables de la cherté du bois, du déboisement des forêts et de la disparition partielle des sources qui alimentent nos fontaines.

Posons un grand point d'interrogation sur le chapitre des avantages que la vapeur nous a procurés, et voyons ceux qu'elle nous a ôtés.

Le foyer, c'est la maison, c'est la famille, c'est la patrie.

On appelle nos soldats pour la défense de nos foyers. La campagne finie, on leur annonce qu'ils vont rentrer dans leurs foyers, avec la satisfaction d'avoir bien rempli leur devoir. Ce mot foyer n'est pas un mot de peu d'importance. Les anciens Gaulois et les Helvétiens appelaient leurs chefs bren (de brenen, brûler); les Romains en ont fait le nom de Brennus, prenant ce titre pour un nom propre. En effet, le conseil se tenait autour d'un feu, comme c'est encore aujourd'hui l'usage parmi les populations primitives du nord de l'Amérique. En Orient, et chez les Anglais, du temps de Richard-Cœur-de-Lion, celui qui demandait l'hospitalité allait s'asseoir sur le foyer et recevait ainsi le titre sacré d'hôte. Autrefois, pour exiler quelqu'un, on lui interdisait le feu et l'eau. Les billets de logement des soldats portaient autrefois: place au feu, lumière et couche. De nos jours, la Constitution elle-même s'incline devant le foyer et déclare le domicile inviolable. Dans bien des endroits, on compte les maisons par feux. Un village de vingt feux.

Vous souvient-il du temps où l'on teillait le chanvre au lieu de le battiorer? les jolies soirées que l'on passait autour du grand foyer de la cuisine. Vous souvient-il de cette vaste chaudière où l'on cuisait le raisiné et la cougnarde, ces gourmandises nationales que bien des Vaudois domiciliés à l'étranger font venir du pays pour s'en régaler les jours de fète, entre fidèles. Vous souvient-il de ces veillées en famille autour de la cheminée, papa faisant ses comptes du nouvel-an, les enfants leurs devoirs d'école, maman et les sœurs s'occupant à chiffonner mille jolis objets. Et ces soupers en famille, et ces lectures du soir, avec accompagnement de vin nouveau et de châtaignes brisolées. Eh bien, tout cela tend à disparaître; le vin nouveau n'est plus doux ni mousseux ; la multiplicité des cafés éparpille nos messieurs. La conversation disparaît.

Quand on songe pourtant à ce qu'était la tronche de Noël, et combien il se fondait de plombs autour de ces feux.

On a prédit que le globe périrait par un vaste refroidissement et qu'il ne serait plus, à la fin, qu'un gros glaçon; nous marchons évidemment vers cette époque. Mon tison est éteint, bonne nuit.

J. Z.

Sur l'enseignement de la musique dans les écoles.

La société d'utilité publique, dans sa réunion annuelle du 21 septembre, à Bâle, s'est principalement occupée de la culture du peuple par la musique.

Ce sujet a été développé sous toutes ses faces avec beaucoup de talent par M. Schäublin, professeur à Bâle. Il recommande dans son rapport la conservation et la culture du chant populaire, la musique de famille, la formation de sociétés de chant mixte et surtout enfin une éducation musicale plus complète pour les instituteurs et les pasteurs. M. Schäublin insiste aussi sur l'opportunité d'introduire un même recueil de psaumes et cantiques pour tous les cantons de la Suisse. Une discussion vive et intéressante s'est engagée sur la question de créer un Conservatoire de musique fédéral. Il a été décidé ensuite que le rapport de M. Schäublin serait imprimé et envoyé à tous les gouvernements cantonaux, aux conseils d'instruction publique et aux commissions ecclésiastiques, avec la demande de vouer leur attention à ce document et de vouloir bien examiner s'il y aurait utilité à créer un Conservatoire de musique fédéral, etc.

Nous ne relèverons dans ce rapport que ce qui nous préoccupe depuis bien des années dans le double but de répandre chez nous la culture de la musique, du chant populaire et religieux en particulier, et d'introduire une amélioration nécessaire dans l'enseignement fort négligé de cette branche dans nos écoles.

On ne peut nier qu'il ne se fasse des efforts partiels pour propager le goût du chant, partout surgissent des sociétés de chant; la société cantonale des chanteurs vaudois se consolide et cherche à réunir en faisceaux des forces éparses. Seulement tout ce mouvement se fait par imitation, plutôt que par un goût inné; car le progrès et l'action de ces sociétés sont trop négatifs pour ne pas faire comprendre que l'on ne peut ni ne doit commencer par là où l'on devrait finir. C'est dans la partie vitale de la population, dans la jeunesse qu'il faut implanter ce goût et le développer solidement, afin qu'il pénètre dans les habitudes et les mœurs. Les améliorations et les progrès ne parviennent guère à leur maturité que par les jeunes générations.

De nos jours le chant à quatre voix devient de plus en plus un vrai besoin, une habitude; il joue un rôle actif et vivifiant dans presque toutes les fêtes et solennités, et l'on ne ferait rien pour l'amélioration d'un art reconnu comme un complément indispensable de la culture générale!

Le vote du Grand Conseil contraire à l'introduction d'un nouveau recueil de psaumes et cantiques est une preuve de plus combien nous sommes en arrière en matière d'art musical et combien il serait urgent que cette branche de l'enseignement scolaire subît une transformation complète et radicale.

Aussi longtemps que l'on restera dans le statu quo, le chant ne prospérera guère et ne réussira point à étendre ses racines dans toutes les classes de notre peuple.

Il faut donc commencer par améliorer l'enseignement de la musique dans toutes les écoles, en y introduisant une méthode de chant complète graduée et unique pour tout le canton, et non pas seulement un manuel quelconque et incomplet, ainsi que le projet sur l'instruction primaire nous le promet.

On prétend à tort que les Suisses français sont moins bien doués pour le chant que nos compatriotes de la Suisse allemande; il n'en est rien, et il n'y aurait qu'à vouer plus de soin à l'enseignement du chant dans les écoles et surtout à l'éducation musicale de ceux appelés à enseigner la jeunesse, pour prouver que cette assertion est aussi fausse que bien d'autres. Nous qui enseignons la jeunesse depuis plus de dix ans, nous pouvons affirmer que son aptitude musicale est au niveau de celle de la Suisse allemande; elle ne demande qu'à être développée méthodiquement et avec soin.

(A suivre.)

Nous empruntons à la Revue chrétienne les réflexions suivantes, relatives à l'influence pernicieuse qu'exerce sur la masse du peuple un nombre assez considérable des divers organes de la presse française. Quoique nos journaux ne soient pas soumis au timbre, charge assez lourde à laquelle on attribue, en France', tant de publications qui, ne pouvant pas s'occuper de politique, ne donnent à leurs lecteurs que ces déplorables relations de vols, d'assassinats, de crimes de toute espèce, relations qui abâtardissent l'intelligence, il est cependant chez nous certaines feuilles qui se font remarquer par le